



Fiche de synthèse éco-délégués Collège et Lycée

Qu'est-ce qu'un éco-délégué ?

Un éco délégué est un binôme d'élèves (titulaire et suppléant) de collège ou de lycée élu pour un an par ses camarades pour représenter leurs attentes en termes de développement durable.

Ils sont en collaboration avec tous les acteurs de l'établissement.

Rôle des éco-délégués :

Ils ont pour rôle d'informer et de sensibiliser leurs camarades aux problématiques liés au développement durable

Ils sont les représentants des camarades avant d'être des acteurs. Ils ne mettent pas en place seuls les actions, ils motivent les autres à agir avec eux.

4 missions des éco-délégués :

- **Relai** de connaissances, d'informations, d'actualité auprès de ses camarades. Transmission des idées des élèves auprès des instances de l'établissement.
- **Ambassadeur** en représentant ses camarades lors des différentes réunions.
- **Décideur** et moteur dans la mise en place d'actions. Ils informent les camarades grâce à des campagnes de communication
- **Garant** des actions menées en participant à des enquêtes et à des évaluations de projets.

Organisation :

1 réunion par trimestre avec les éco-délégués collège et lycée (à voir) et des enseignants volontaires et 1 réunion par trimestre avec en plus le Chef d'établissement pour étudier la faisabilité des idées proposées.

Film à montrer (proposition) : www.youtube.com/watch?v=mEy8FOpCQD0

Les sites indispensables :

- www.mtaterre.fr
- www.eco-ecole.org

Pour aller plus loin :

- Guide de l'éco-délégué de l'ADEME www.librairie.ademe.fr
- Guide formation et transmission en éco-délégués : www.ecophylle.org
- Livret de l'éco-délégué : bientôt disponibles en format papier au CDI

Objectif à terme, obtenir le label éco-école ou/et le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) pour l'ensemble scolaire.